

vers les brèches jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'endroit où on pourra les envoyer sûrement à Winnipeg en wagons. Alors, ils pourront se transporter en wagons sans interruption jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. D'après ce que nous connaissons, toutes les forces ennemies sont concentrées dans le voisinage de Prince-Albert et du Lac aux Canards et aux alentours.

M. BLAKE: Quand croyez-vous que la Batterie " B " partira ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Elle a reçu ordre de partir tout de suite.

M. CARON: Je puis dire qu'après avoir reçu les nouvelles que le chef du gouvernement vient de communiquer, et de fait, même avant que ces nouvelles eussent été envoyées, le département avait pris des précautions pour pourvoir au transport et à l'entretien d'environ 500 hommes qui devaient être envoyés au Nord-Ouest. Nous nous proposons d'envoyer immédiatement par le chemin de fer Canadien du Pacifique, au nord du lac Supérieur, 100 hommes de la batterie " A " et 100 hommes de la batterie " B," et nous avons fait des arrangements pour qu'il ne se produise pas de retard dans le voyage. La batterie avait reçu ordre de se tenir prête à partir depuis les trois derniers jours, et nous venons de lui commander de partir immédiatement. J'espère que le détachement de la batterie " B " rencontrera ce détachement demain soir ou le lendemain matin.

M. BLAKE: Où est le général Middleton dans le moment même ?

Sir JOHN A. MACDONALD: A Winnipeg, mais il a télégraphié qu'il part pour l'ouest demain matin.

M. CHARLTON: Le gouvernement ne ferait-il pas bien de songer que nous sommes à la veille de l'ouverture du printemps et de se hâter d'envoyer toutes les troupes nécessaires au Nord-Ouest ? Un dégel subit pourrait briser les communications au nord du lac Supérieur, et il pourrait en résulter un désastre sérieux.

M. MILLS: Je désirerais savoir si l'on a l'intention d'ordonner à la commission dont l'honorable député a parlé, de commencer ses travaux immédiatement ; ou bien se propose-t-on de la laisser attendre jusqu'à ce que les difficultés présentes soient réglées ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Oh non ! La commission va se mettre à l'œuvre immédiatement. Elle va s'occuper de toutes les questions qui se rattachent aux métis, non seulement sur le théâtre des troubles, mais à Edmonton et ailleurs. Edmonton est peut-être le premier endroit auquel on devrait porter attention tout de suite.

M. BLAKE: La commission officielle a-t-elle été émise ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Réellement, je ne puis le dire.

M. BLAKE: Je suppose que l'honorable ministre en produira une copie ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Oui.

### TROISIÈME LECTURE.

Bill (n° 60) constituant en corporation le Synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne, du Canada.—(M. McCarthy).

### CONSIDÉRÉS EN COMITÉ.

Bill (n° 73) pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer Alberta et Athabaska.—(M. Williams.)

Bill (n° 43) autorisant la compagnie d'Assurance Royale Canadienne à réduire son capital social et pour d'autres fins.—(M. Curran.)

Sir JOHN A. MACDONALD

### VOIES ET MOYENS.—LE TARIF.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

M. BAIN (Wentworth) : Relativement à l'admission en franchise des chiffons de laine, je ne puis m'empêcher de penser que les cultivateurs de ce pays regarderont comme saines sous bien des rapports les opinions exprimées par l'honorable député de Wellington avant l'ajournement. Je me rappelle que lorsque la politique nationale a été inaugurée, le ministre des finances signalait parmi les bénéfices qui devaient en résulter pour les classes ouvrières, le fait que les marchandises de pacotille seraient chassées du marché par celle de nos bonnes manufactures canadiennes ; et je me souviens que le ministre des finances expliquait sa pensée en disant que le pauvre qui sortirait un jour de pluie, ne serait plus soumis au désagrément d'entrer chez lui le soir avec un pantalon percé aux genoux.

Maintenant il me semble qu'au point de vue abstrait cela est un principe sain, et je regrette beaucoup que l'on s'en départe et que l'on favorise l'introduction de matières premières d'une classe inférieure. Au point de vue agricole, l'élevage des moutons est dans un état déjà assez triste sans que l'on impose ce nouveau fardeau. Jamais, dans l'histoire de l'agriculture de l'univers, on n'a vu les prix de la laine et d'autres produits des moutons aussi peu élevés qu'à présent. Dans la province d'Ontario, la majorité de nos cultivateurs à la dernière saison n'a pas réalisé au delà de 17 cents par livre, de laine. Si le prix avait été de 30 à 35 la livre, comme autrefois, alors qu'il y avait une demande active de nos laines aux États-Unis, il aurait pu y avoir quelque raison d'encourager l'introduction de l'article à bon marché pour le faire mêler aux laines d'un haut prix afin de produire un article d'un prix modéré pour la consommation. Mais, comme question de fait, le monde paraît avoir un approvisionnement de laine excessivement abondant.

Je ne puis comprendre en vertu de quel principe le ministre des finances peut encourager la détérioration de toutes les marchandises de laine en permettant l'admission en franchise des chiffons de laine. Je puis comprendre, cependant, la manière de voir de l'honorable député de Richmond et Wolfe (M. Ives), qui nous a dit qu'on ne pouvait faire une espèce de couvertures communes avec lesquelles on pourrait faire concurrence aux couvertures communes manufacturées en Angleterre pour l'exportation en ce pays. Si nous considérons que les marchandises anglaises de bas prix paient un droit de 7½ cents par livre, et 20 pour 100 de droits additionnels *ad valorem*, il me semble que, ayant la laine canadienne nettoyée à raison de 17 cents la livre, le manufacturier canadien qui ne peut pas résister à la concurrence mérite de tomber. Si l'on peut dire la vérité, je crois que l'honorable député est anxieux non pas tant de permettre aux fabricants de fournir des marchandises à bon marché que de mettre un peu plus d'argent dans leur gousset, aux dépens des consommateurs canadiens. Quand l'honorable député nous dit, parlant de l'encouragement à la production de la laine en ce pays, que nous ne pouvons espérer rivaliser avec ces pays où l'on n'a pas besoin de nourrir les troupeaux pendant l'hiver, j'aimerais à lui rappeler le grand nombre de moutons que l'on a transportés dans les " ranches " au pied des montagnes Rocheuses, où on espère produire de la laine à aussi bon marché que n'importe où sur la surface du globe ; et j'aimerais à lui demander à lui, interprète de la politique nationale, s'il croit qu'il est bien équitable pour ces gens qui établissent cette industrie de les soumettre à cette espèce de concurrence dès qu'ils placent la première laine de leur assortiment sur le marché. Il me semble que l'honorable député s'occupait plutôt des intérêts des manufacturiers de son district que de la production de la laine dans notre nouveau et florissant territoire de l'ouest.